REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 384/10/2026

A LA SOCIETE VEY ROCKS CONSTRUCTION SARLU.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003/F/KC/E.P/2026, conclu avec la Province du Kongo-Central, pour un montant total hors taxe dollars américains un million sept cent vingt-quatre mille cent trente-sept, nonante-trois centimes (USD 1 724 137,93) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains douze mille soixante-huit, nonante-sept centimes (USD 12 068,97), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa le 08/10/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000384